

Séance du mardi 07 septembre 2021

Date de la convocation : 01/09/2021

Membres en exercice : 35

L'an deux mille vingt-et-un et le sept septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Présents : 23

Votants : 30

Pour : 30

Abstention : 0

Contre : 0

Présents : Jean-Louis ALLE, Maxime ATGER, Franck BACHELARD, Didier BRUNEL, Bruno DURAND, Guy GALTIER, Gisèle GERBAL, Francis GIBERT, Louis GIBERT, Jean-Luc GOAREGUER, Claire HELARY, André JAFFUEL, Jacqueline LIZZANA, José MARTINEZ, Jean-Paul MEYNIER, Alain RAYNALDY, Laurent RICHARD, Claude ROLLAND, Serge ROMIEU, Francis SAINT-LEGER, André THEROND, Julien TUFFERY, Didier VIGOUROUX

Représentés : Joseph BEAUFILS, Gilles PASCAL, Christian PASCON, Michèle PIEJOUJAC, Patrice SAINT-LEGER, Murielle TEISSEDRÉ, Cécile VIGNOBUOL

Excusés : Céline DELMAS, Didier MATHIEU, Patrice MONTEIL, Eric ROUX, Pierre-Emile SYLVAIN

Absents :

Secrétaire de séance : Didier BRUNEL

DE_2021_077 - Objet : AIDES A L'IMMOBILIER TOURISTIQUE

La délibération D2018-011 en date du 26 février 2018 autorisait le Président à signer une convention par laquelle la Communauté de Communes délègue partiellement au Conseil Départemental, la compétence de l'octroi de « l'aide à l'immobilier » en faveur des hébergements touristiques éligibles dans le cadre du GAL (Groupe d'Action Locale) Terres de Vie. A ce titre un dossier a été déposé suivant les caractéristiques ci-dessous :

Porteur du projet :
SAS DUBOIS Gilles

DATE DE RÉCEPTION DU DOSSIER

Reçu (courriel) du GAL Terres de vie le 17 Août 2021

INTITULÉ DU PROJET

Création de gîtes insolites

LIEU DE RÉALISATION DU PROJET

La Bruyère – La Panouse - 48600

NOM DU DEMANDEUR

Gilles DUBOIS

DESCRIPTIF DU PROJET

Le porteur de projet souhaite implanter deux gîtes insolites type « Pignes »

COÛT ÉLIGIBLE

97 340,00 € HT

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Charges		Produits		
Intitulé des dépenses	Montant HT retenu	Dénomination financeur	Montant	%
Terrassement, VRD construction	97 340,00 €	FEADER - LEADER	50 000,00 €	58,01 %
		Conseil Départemental	6 250,00 €	7,25 %
		Communauté de Communes	6 250,00 €	7,25 %
		Autofinancement	34 840,00 €	27,49 %
Total charges	97 340,00 €	Total produits	97 340,00 €	100,00%

Après délibéré et à l'unanimité, l'assemblée :

- Approuve le plan de financement du projet de création de gîtes insolites de la SAS DUBOIS Gilles sur la commune de La Panouse
- Décide d'attribuer une subvention de 6 250,00 € pour la réalisation de ce projet

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Président,
Francis SAINT-LEGER

